



Communiqué de presse

Lyon, le 22 juin 2017

Les seniors d'Auvergne-Rhône-Alpes : des conditions de vie correctes mais qui se dégradent avec la perte d'autonomie

Plus de 700 000 personnes de 75 ans et plus habitent en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 9 % de la population régionale. L'**Insee Auvergne-Rhône-Alpes**, en collaboration avec l'**Agence régionale de santé** publie ce jour une étude sur les conditions de vie de ces seniors.

Quatre seniors sur dix vivent seuls

Les seniors sont, en proportion, plus présents à l'ouest de la région et dans les territoires très peu denses. Parmi eux, neuf sur dix vivent dans des logements ordinaires, les autres sont logés en collectivité. Plus fréquemment propriétaires, ils occupent également des logements plus vastes que les plus jeunes. Si l'absence éventuelle de loyer à payer est un facteur favorable pour cette population, elle n'en éprouve pas moins de difficultés à en assumer les charges, notamment les dépenses liées au chauffage (33 % des seniors sont touchés par la vulnérabilité énergétique). Dans la région, quatre seniors sur dix vivent seuls ; des femmes le plus fréquemment. L'éloignement aux services est un autre facteur de fragilité, qui participe également au sentiment d'isolement ressenti par les seniors.

Épargnés par la pauvreté ?

En moyenne, le niveau de vie des seniors est supérieur à celui des moins de 50 ans. 8 % d'entre eux vivent en-dessous du seuil de pauvreté, taux légèrement plus faible qu'au niveau national. Cependant leur situation financière est contrastée suivant les territoires. Si les seniors du Rhône sont relativement épargnés, ceux des territoires de Saint-Flour, de Mauriac et du Mont-Dore le sont beaucoup moins (plus de 15 % d'entre eux vivent en dessous du seuil).

Des enjeux liés à la perte d'autonomie

Les seniors sont confrontés à des problèmes spécifiques liés à la santé et à la dépendance... Cette dégradation de leur qualité de vie, en vieillissant, implique le plus souvent le recours à une aide extérieure (familiale ou pas), à terme elle peut entraîner une entrée en institution. Les conséquences financières de l'entrée en dépendance deviennent donc prépondérantes. Favoriser le maintien à domicile, financer les dépenses liées à la dépendance et accompagner les aidants familiaux sont autant d'enjeux de politique publique.

Cette publication de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes est accessible sur www.insee.fr

Contact presse : Laure Héлары – 04.78.63.26.96 – laure.helary@insee.fr